






LE SERVICE + DU CFE

Le CFE de la CCI Nîmes vous propose de réaliser et de vous faciliter la création, la modification et la radiation de votre entreprise avec son "Service +".



 OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser et faciliter la création, la modification et la radiation de votre entreprise• Vous informer sur les procédures et les activités réglementées
 PUBLIC CONCERNÉ	<ul style="list-style-type: none">• Les créateurs d'entreprises• Les entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés de notre circonscription
 NATURE DE LA PRESTATION	<p>Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) est un guichet unique qui enregistre votre déclaration comprenant toutes les informations nécessaires.</p> <p>Il rassemble les pièces justificatives relatives à l'évènement traité et diffuse l'information à votre place aux différents partenaires intéressés par l'évènement (Centre des impôts, Urssaf, Régime Social des Indépendants, Greffe du Tribunal de Commerce, INSEE, DIRRECTE...).</p> <p>Le CFE assure également :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'enregistrement des dossiers ACCRE (Aide au Chômeur Créant ou Reprenant une Entreprise)• la délivrance de la carte de commerçant ambulant, permettant l'exercice de l'activité non sédentaire (Coût : 15 euros)• l'enregistrement des auto-entrepreneurs.
 COÛT	<p>60 € net</p>
 COMMENT EN BÉNÉFICIER	<p>Prendre rendez-vous auprès du CFE: 04 66 879 889</p> <p>Accédez en direct aux formalités sur www.cfenet.cci.fr</p>



**DOCUMENT(S)
À
TÉLÉCHARGER**



[Plaquette de présentation du Centre de Formalités des Entreprises \(.pdf - 535.68 Ko\)](#)



CONTACT

CFE

Tél. 04 66 879 889 de 8h30 à 12h00 (excepté le mercredi)

cfe.nimes@gard.cci.fr